

A Ivry Sur Seine,
Le 05 janvier 2025,

Objet : Lettre ouverte à Madame Élisabeth Borne, Ministre de l'Éducation nationale

Madame la Ministre,

En ce début d'année, nous souhaitons vous présenter nos salutations cordiales et vous adresser nos meilleurs vœux. Nous souhaitons porter à votre attention les principales revendications qui nous tiennent à cœur concernant notre rôle et nos conditions de travail au sein des établissements scolaires. Ces points reflètent profondément nos préoccupations pour l'avenir de la santé scolaire, particulièrement dans un contexte où les déserts médicaux se multiplient à travers notre pays. Avec votre expérience en tant que Première ministre, nous avons l'espoir que vous pourrez faire progresser notre profession afin de garantir aux élèves et à leurs familles un accès facile à des professionnels de santé compétents au sein des établissements scolaires.

Renforcement des effectifs :

Le nombre actuel d'infirmier.ères scolaires ne suffit pas à répondre aux besoins croissants des élèves. Un plan ambitieux de recrutement est nécessaire pour garantir un suivi de qualité en matière de santé et de sécurité pour tous. Il est indéniable que le bien-être physique et psychologique des élèves est un facteur déterminant de leur réussite scolaire. Actuellement, le nombre d'infirmier.es scolaires est insuffisant pour assurer un suivi de qualité, ce qui entrave les possibilités d'intervention précoce et de soutien continu. Un personnel de santé scolaire adéquat permettrait de répondre de manière réactive aux besoins des élèves, de prévenir les problèmes de santé qui pourraient interférer avec leur apprentissage, et de promouvoir un environnement scolaire sûr et inclusif. En facilitant un accès facile et rapide aux soins, les élèves pourront se concentrer pleinement sur leurs études sans être gênés par des problèmes de santé non résolus ou des préoccupations non adressées.

Valorisation de notre statut :

Notre profession nécessite des compétences diversifiées telles que l'écoute psychologique, la gestion des urgences médicales, et l'éducation à la santé. Pour une reconnaissance pleine et entière de nos responsabilités, il est primordial que notre statut soit reclassé en catégorie A+, avec une revalorisation salariale appropriée. Nous demandons également l'ajout de formations qualifiantes et validantes tout au long de notre parcours professionnel afin de mettre à jour nos compétences face aux évolutions des besoins des élèves, d'autant plus en étant une profession réglementée (certification et DPC non en règle et obligatoire).

Amélioration du régime indemnitaire :

Une révision du régime indemnitaire est impérative pour mieux refléter les exigences et la diversité de notre mission. Nous réclamons un régime qui corresponde à une catégorie A, avec la possibilité de rémunération des heures supplémentaires, pour reconnaître l'engagement et l'expertise nécessaires à notre métier.

Amélioration de la qualité de vie au travail :

Il est primordial d'assurer une qualité de vie au travail optimale pour le personnel infirmier scolaire, car leur bien-être et leur efficacité influencent directement le soutien qu'ils fournissent aux élèves. Outre les

Gwenaëlle DURAND
Secrétaire Générale SNIES UNSA Education
snies@unsa-education.org
06 64 32 32 48

outils technologiques avancés, il est également crucial de prêter attention à l'ergonomie des espaces de travail afin de prévenir les risques musculo-squelettiques, qui sont souvent sous-estimés mais peuvent avoir des répercussions significatives sur la santé des professionnels de santé scolaire. Chaque infirmerie devrait être équipée de bureaux et de fauteuils ergonomiques ajustables, permettant au personnel de régler leur position de travail selon leurs besoins individuels. Ces équipements contribueraient à réduire la fatigue physique et les tensions musculaires, améliorant ainsi le confort quotidien et la productivité. De même, des écrans adaptés, offrant des options de réglage en hauteur et en inclinaison, devraient être installés pour minimiser les tensions sur le cou et les yeux, des facteurs souvent liés à une utilisation prolongée des ordinateurs.

Dans le cadre de cette amélioration, il est essentiel d'examiner de près les outils technologiques mis à leur disposition. Trop souvent, le personnel infirmier doit se contenter de matériel informatique obsolète, provenant de deuxième ou troisième main, ce qui limite considérablement leur capacité à travailler efficacement. Nous demandons des investissements pour équiper le personnel infirmier de moyens informatiques neufs, adaptés aux exigences du XXI^{ème} siècle. Chaque infirmerie devrait être dotée d'ordinateurs portatifs modernes, permettant au personnel de travailler de manière flexible et de gérer les dossiers médicaux électroniques de manière sécurisée et efficace. L'installation de scanners et de photocopieurs directement dans les infirmeries faciliterait la gestion des documents administratifs, réduisant ainsi le temps passé sur des tâches logistiques et augmentant celui consacré au contact avec les élèves. Ensuite, pour assurer la sécurité des données sensibles des élèves, des clés OTP (One-Time Password) seraient indispensables pour protéger l'accès aux systèmes informatiques de l'école. Cette mesure garantirait que les informations médicales des élèves restent confidentielles tout en permettant un accès rapide et sécurisé par le personnel autorisé.

Avec ces améliorations technologiques, les infirmiers et infirmières scolaires seraient non seulement mieux équipés pour faire face aux exigences administratives, mais disposeraient également des outils nécessaires pour une prise en charge plus proactive et réactive. Ces investissements montreraient une reconnaissance tangible de l'importance de leur rôle et contribueraient à créer un environnement de travail stimulant et respectueux de la santé des professionnels de santé scolaires.

Possibilités de carrière attractives :

Pour retenir les talents et éviter la fuite de personnel, nous sollicitons la mise en place de parcours de carrière attractifs offrant des opportunités de développement professionnel et de mobilité interne. Il est essentiel de proposer des options de carrière diversifiées pour ceux et celles qui souhaitent évoluer vers d'autres fonctions ou responsabilités.

Dans un secteur aussi essentiel que celui de la santé scolaire, il est crucial de proposer des parcours de carrière qui attirent et retiennent les personnels, tout en offrant des perspectives de développement professionnel. Pour éviter la fuite de personnel, il est nécessaire de mettre en place des options de carrière diversifiées et enrichissantes. Cela inclut l'établissement de passerelles vers des postes d'enseignement ou de direction au sein du système éducatif. En offrant des passerelles vers l'enseignement, les infirmières scolaires pourraient partager leur expertise en santé et bien-être avec les élèves de manière plus directe. Par exemple, ils pourraient animer des cours ou des ateliers sur la prévention en santé ou sur les premiers secours, contribuant ainsi à une éducation plus holistique pour les élèves. Cette transition vers l'enseignement permettrait aux professionnels de s'investir dans une nouvelle dimension de leur carrière tout en enrichissant l'offre pédagogique des établissements.

De même, la possibilité de progresser vers des postes de direction offrirait une voie d'évolution significative pour le personnel infirmier. En accédant à des rôles de gestion au sein des établissements scolaires, ces professionnels pourraient jouer un rôle central dans le développement des politiques de santé, la gestion des équipes de santé scolaire et la coordination avec d'autres services éducatifs. Cela garantirait que les approches de santé scolaire soient intégrées de manière stratégique dans la mission éducative globale.

Ces trajectoires de carrière ne renforcent pas seulement l'engagement et la satisfaction du personnel infirmier scolaire, mais elles enrichissent également le système éducatif en intégrant les perspectives uniques et l'expertise de ceux qui comprennent profondément l'importance du bien-être des élèves. En créant des voies d'évolution professionnelle claires et stimulantes, nous assurons que les professionnels de santé scolaire continuent à contribuer de manière significative, tout en épanouissant leur propre parcours professionnel.

Développement de la spécialité d'infirmier.ère en éducation nationale :

L'ancien Premier ministre Michel Barnier avait engagé une réforme visant la reconnaissance et l'élargissement des compétences des infirmier.ères. Dans ce cadre, nous voyons une occasion idéale pour développer notre spécialité à l'Éducation nationale. En harmonisant nos pratiques avec les nouvelles évolutions, nous pourrions garantir l'accès direct et autonome vers des spécialistes tels que l'orthophoniste, l'ergothérapeute ou le rhumatologue, ainsi que prescrire certains médicaments d'usage courant.

Des initiatives législatives antérieures ont montré le chemin. En 2000, sous l'impulsion de Ségolène Royal, alors ministre déléguée à l'Enseignement scolaire, la délivrance de la contraception d'urgence a été autorisée dans les établissements scolaires via la circulaire n° 2001-012 du 12 janvier 2001, marquant ainsi une avancée significative pour le rôle des infirmier.ères dans les écoles. Puis, la loi de modernisation de notre système de santé (loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016), menée par Marisol Touraine, a permis aux infirmier.ères de renouveler les prescriptions de contraception et de prescrire des substituts nicotiniques, renforçant ainsi notre capacité à offrir un soutien continu aux élèves.

Nous vous invitons, Madame la Ministre, à poursuivre dans cette voie en initiant une réforme qui étendrait ces autorisations aux infirmier.ères scolaires, leur permettant d'accéder directement à certains spécialistes et de prescrire des médicaments d'usage courant. Loin de représenter une charge financière considérable dans un contexte de réduction budgétaire, cette réforme serait économiquement viable. Elle démontrerait également votre engagement à être une ministre réformatrice et proactive, résolument tournée vers l'avenir et capable de relever les défis actuels de la santé scolaire.

Ces réformes pourraient répondre efficacement aux défis actuels et améliorer notre rôle dans le système éducatif. Aujourd'hui, alors que nous faisons face à une démographie médicale préoccupante, nous disposons d'infirmier.ères dont les compétences sont bridées par une réglementation obsolète. Il est impératif que ces professionnels puissent intervenir en premier recours et effectuer des prescriptions simples pour répondre efficacement aux besoins de la population.

Avancement du dossier EVARS :

L'éducation à la vie affective et sexuelle (EVARS) est une partie intégrante de notre mission elle joue un rôle crucial dans le développement personnel et social des élèves. En intégrant pleinement l'EVRAS

Gwenaëlle DURAND
Secrétaire Générale SNIES UNSA Education

snies@unsa-education.org

06 64 32 32 48

dans le programme scolaire, nous permettons aux élèves de mieux comprendre et gérer leurs émotions, d'établir des relations saines et respectueuses, et de développer une appréciation positive de la diversité. Ces compétences sociales et affectives sont essentielles pour un climat scolaire harmonieux et peuvent favoriser un meilleur engagement académique et une réduction des conflits. En fournissant aux élèves les connaissances et les compétences nécessaires pour naviguer dans leur vie personnelle et relationnelle, nous les aidons à créer un environnement d'apprentissage plus favorable. Cependant, son développement reste insuffisant. Nous souhaitons que ce dossier soit priorisé et accéléré afin de garantir les moyens nécessaires pour assurer son efficacité et sa pérennité.

Mais pas seulement, il est également crucial de se pencher sur les domaines de prévention en santé essentiels :

1. **Prévention des troubles mentaux et gestion du stress** : Les programmes qui enseignent la gestion du stress et l'intelligence émotionnelle peuvent améliorer la concentration et le rendement scolaire des élèves. En reconnaissant et en adressant les difficultés émotionnelles, les écoles créent un environnement d'apprentissage plus stable.
2. **Nutrition et activité physique** : Une bonne nutrition et une activité physique régulière sont directement liées aux performances cognitives et à la concentration. En sensibilisant les élèves à ces enjeux, nous favorisons leur bien-être et, par conséquent, leur succès scolaire.
3. **Lutte contre les addictions** : La prévention des addictions, telles que l'abus de substances ou la dépendance aux technologies, est cruciale pour éviter des comportements qui nuisent à la performance scolaire et au développement social des élèves.
4. **Hygiène et prévention des maladies infectieuses** : En garantissant que les élèves comprennent l'importance de l'hygiène personnelle, nous réduisons les absences pour maladie et maintenons un environnement d'apprentissage sain, ce qui est essentiel pour leur réussite académique.

En plaçant les besoins de l'enfant au cœur des initiatives de santé scolaire, nous créons les conditions optimales pour leur réussite éducative et leur épanouissement global.

Le SNIES UNSA Éducation reste activement engagé pour que notre voix soit entendue et pour réaliser des progrès tangibles. Nous sommes résolu à défendre notre profession et les valeurs qui la sous-tendent.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Gwenaëlle DURAND

Secrétaire Générale du SNIES UNSA Éducation

